

Mil espoir Mille savoirs. L'éducation des jeunes wodaabé à petits pas

Publié le 02 avril 2019 à 16h37

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)



Les adhérents de Mil espoir Mille savoirs suivent de près le devenir de la communauté wodaabé du Niger.

L'association Mil espoir mille savoirs se mobilise toujours autant pour la scolarisation des jeunes Wodaabe du Niger. Elle compte à ce jour 160 adhérents, dont 79 parrains qui cotisent chaque mois.

Depuis la rentrée de septembre, l'internat Louis et Yvonne Gallenc d'Abalak héberge sept nouveaux élèves admis en classe de 6^e, portant ainsi à 72 le nombre des internes (dont 35 % de filles). Sept d'entre eux se présenteront, cette année, au baccalauréat et 20 au brevet.

« L'année scolaire de 2017-2018 a été jalonnée de grèves des enseignants », a rappelé, vendredi, le président Jean-Yves Redon, lors de l'assemblée générale. « Trois élèves de l'internat ont toutefois obtenu le brevet. Mais aucun des trois élèves de terminale n'a obtenu le bac. Il y a eu beaucoup de redoublements ». Dans les écoles primaires, cent écoliers (soit 20 de plus) ont fait la rentrée à Tanfigane et 30 (6 de plus) à Abilbal. Courant 2018, Mil espoir Mille savoirs a décidé de mobiliser 28 699 € (18 824 674 FCFA) pour l'actuelle année scolaire. Cette somme permet de couvrir les frais de cantine pour les 130 écoliers et les élèves de l'internat, les frais d'inscription et de nourriture de 55 élèves (29 des 46 redoublants sont pris en charge par les familles). « Ainsi que les cours du soir, le salaire et le logement du conseiller d'éducation. Devant la faiblesse du niveau scolaire, il a été décidé d'augmenter de 10 h les cours du soir passant ainsi à 35 h », a précisé le dirigeant concarnois.

3000 wodaabé inscrits à l'état civil

Un événement important aura marqué la vie des Wodaabé, cette année : le recensement des populations au Niger. « Sept élèves du lycée ont participé au recensement auprès des magistrats, aux enquêtes foraines. Fin 2018, ils avaient collecté plus de 7000 dossiers de wodaabé. Plus de 3 000 personnes ont déjà obtenu par jugement supplétif un enregistrement à l'état civil, permettant leur entrée comme citoyen de plein droit », se félicite Jean-Yves Redon. Près d'une personne sur deux, en Afrique subsaharienne, vit en effet une existence « fantôme », davantage encore chez les nomades.

Les membres du nouveau bureau : Jean-Yves Redon, Éliane Le Duff, Annick Lesaunier, Marianne Babin, Henri Hénaff et Ferdinand Laporte